

**CANDIDATURE EN VUE DE L'INSCRIPTION
SUR LA LISTE DES MEDiateURS DE LA COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE
en qualité de personne physique inscrite à titre individuel**

Merci de joindre les justificatifs pour chaque rubrique
(identité, mode d'exercice, numéro SIRET, assurance responsabilité civile, formation,
pratique de la formation, inscription sur d'autres listes de cour d'appel, etc.)
ainsi que tous les justificatifs mentionnés sur la fiche annexée

Je soussigné(e)

né(e) le

à

1- demeurant (adresse personnelle)

courriel :

numéro de téléphone portable :

2 - exerçant (adresse professionnelle)

Numéro SIRET :

courriel :

numéro de téléphone fixe :

numéro de téléphone portable :

site internet, le cas échéant :

Mode d'exercice :

- exercice libéral¹ :
- salarié de la personne morale² :
- dirigeant de la personne morale³ :

Assurance responsabilité civile **individuelle** souscrite pour l'activité de médiateur :

Adhérent aux organismes/associations de médiation :

I - Formation générale et expérience professionnelle (joindre un curriculum vitae)

II - Activité(s) professionnelle(s) actuelle(s)

^{1, 2 et 3} Indiquer le numéro Siret

²

³

III - Langues parlées couramment

=
=

-langue française des signes : ☐ oui ☐ non

IV - Formation à la médiation

- Formation initiale et diplômes obtenus⁴ :
- Modules de formation continue suivis⁵ :
- Ateliers de la pratique⁶, analyse de supervision⁷ (au cours des trois dernières années) :

V - Pratique de la médiation

- Nombre de médiations conventionnelles réalisées
 - au cours des trois dernières années :
 - antérieurement :

Dans quels domaines ?

- Nombre de médiations judiciaires réalisées
 - au cours des trois dernières années :
 - antérieurement :

Dans quels domaines ?

Citer le nom des magistrats et des juridictions vous ayant désigné(e) :

VI – Inscription sollicitée

(cocher le ou les domaines de médiation pour lesquels vous sollicitez votre inscription)

☐ civil ☐ social ☐ commercial

Je sollicite mon inscription dans la rubrique « médiateurs familiaux » :

☐ oui ☐ non

Je sollicite mon inscription dans la rubrique spéciale pour les services en ligne fournissant des prestations de médiation :

☐ oui ☐ non

^{4, 5, 6 et 7} Préciser les contenus, durées, dates et joindre les justificatifs

⁵

⁶

⁷

→ Joindre le formulaire de candidature prévu à cet effet.

VII – Inscription sur d'autres listes de cours d'appel

☐ déjà inscrit sur la liste des cours d'appel suivantes :

Prestation(s) de serment le(s)

☐ dépôt en date du d'un dossier, actuellement à l'étude à la cour d'appel de

☐ Sans objet

VI - Informations complémentaires

Déclare solliciter mon inscription à titre individuel sur la liste de médiateurs de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, et prendre connaissance des dispositions de l'article 2 du décret n° 2017-1457 relatif à la liste des médiateurs auprès de la cour d'appel aux termes desquelles :

« Une personne physique ne peut être inscrite sur la liste des médiateurs près la cour d'appel que si elle réunit, indépendamment de celles requises par des dispositions propres à certains domaines particuliers et de celles spécialement prévues à l'article 131-5 du code de procédure civile pour l'exécution d'une mesure de médiation, les conditions suivantes :

1° Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation, d'une incapacité ou d'une déchéance mentionnées sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire ;

2° Ne pas avoir été l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes moeurs ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation ;

3° Justifier d'une formation ou d'une expérience attestant l'aptitude à la pratique de la médiation. »

Certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements mentionnés ci-dessus ainsi que de n'avoir pas été l'auteur de faits ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.

Fait à

le

CANDIDATURE DE PERSONNE PHYSIQUE A TITRE INDIVIDUEL

LISTE DES PIECES A FOURNIR

- ☐ dossier de candidature
 - ☐ lettre de motivation signée
 - ☐ justificatifs des médiations conventionnelles ou judiciaires réalisées

 - ☐ CV précisant notamment les adresses personnelle et professionnelle du candidat
 - ☐ la copie de la CNI ou du passeport en cours de validité (en cas de naissance à l'étranger la copie de l'acte de naissance ou une fiche individuelle d'état civil mentionnant la filiation), éventuellement, photocopie du titre de séjour
 - ☐ la copie des diplômes de médiateur obtenus ou des attestations de formation
 - ☐ les justificatifs des formations continues suivies au cours des trois dernières années et les justificatifs des ateliers d'échanges ou d'analyse de pratique et supervision suivis au cours des trois dernières années.
 - ☐ les justificatifs des médiations conventionnelles ou judiciaires réalisées
 - ☐ les copies des diplômes et titres universitaires obtenus accompagnées de leur traduction par un expert traducteur inscrit sur une liste de cour d'appel s'ils ont été délivrés par des institutions étrangères
 - ☐ pour les salariés: attestation de l'employeur autorisant le candidat à effectuer les éventuelles médiations
 - ☐ pour les professions relevant d'un ordre professionnel: attestation d'inscription, arrêté de nomination, PV de prestation de serment ...
 - ☐ pour les fonctionnaires, les agents non titulaires de droit public et les ouvriers des établissements industriels de l'Etat, le décret n°2007-658 du 2 mai 2007 prévoit que le cumul d'une activité accessoire (expertises) avec une activité principale est subordonnée à la délivrance d'une autorisation par l'autorité dont relève l'intéressé.
- Pour obtenir cette autorisation, une demande écrite doit être faite à l'autorité compétente. En l'absence de décision expresse écrite contraire dans le délai de réponse d'un mois, l'intéressé est réputé autorisé à exercer l'activité accessoire. Dans ce cas, l'intéressé joint la copie de sa demande.***
- (art.25 - 4 de la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique et 2 à 6 du décret n°2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public et des ouvriers régis par le régime des pensions des établissements industriels de l'Etat)***
- ☐ l'attestation d'assurance responsabilité civile **individuelle** souscrite pour l'activité de médiateur